

**RAPPORT MAJORITAIRE DE LA COMMISSION
chargée d'examiner l'objet suivant :**

Postulat Axel Marion et consorts – Instaurons une journée cantonale pour le climat !

1. PREAMBULE

La commission ad hoc s'est réunie le jeudi 4 juillet 2019 de 9h00 à 10h00 à la Salle Cité, rue Cité-Devant 13, Lausanne. Elle était composée de Mmes Anne Baehler Bech, Anne-Sophie Betschart, Laurence Cretegny, Martine Meldem, Sarah Neumann, Marion Wahlen et de MM. Axel Marion, Cédric Weissert, Andreas Wüthrich. La soussignée a été confirmée dans son rôle de présidente et de rapportrice.

Ont assisté à la séance Mmes Jacqueline de Quattro, Cheffe du Département du territoire et de l'environnement (DTE), Tali Nyffeler-Sadras, Direction générale de l'environnement (DGE), Direction de l'environnement industriel, urbain et rural (DIREV), Division air, climat et risques technologiques (ARC), Cheffe de projet plan climat ; et M. Clive Muller, DGE, Directeur adjoint de la DIREV, Chef de la Division ARC. Mme Marie Poncet Schmid, secrétaire de commission au Secrétariat général du Grand Conseil, a rédigé les notes de séances, qu'elle en soit remerciée.

2. POSITION DU POSTULANT

Le postulant propose d'instaurer une journée cantonale pour le climat dans le but de maintenir un haut niveau de sensibilisation à la problématique climatique et de faire preuve d'exemplarité. Il s'agirait d'une journée travaillée — non d'un congé — où la question serait thématisée et où les bonnes pratiques qui limitent l'empreinte sur l'environnement seraient montrées par des activités diverses. Le Canton serait l'instigateur de cette journée. Elle comprendrait un volet « écoles » et un volet « adultes ». Les classes pourraient travailler sur la thématique avec les enseignants. Pour les adultes, le postulant suggère par exemple la gratuité des transports publics ou le renforcement de la dotation en vélos partagés. Les entreprises pourraient mener des démarches spécifiques par exemple pour encourager le covoiturage. Tous les acteurs doivent être impliqués.

Cette journée montrerait la mise en œuvre, sur le plan vaudois, des mesures prises sur le plan mondial et elle pourrait s'appuyer sur une des journées déjà existantes sur ce thème : la Journée mondiale du climat (8 décembre) ; le Jour de la terre (22 avril) ; la grève mondiale pour le climat (15 mars) voire la Semaine européenne du développement durable (30 mai au 5 juin). Selon la date retenue pour la journée cantonale, un axe thématique pourrait être fixé en lien avec la saison.

En plus des outils de sensibilisation déjà développés sur le plan cantonal, la journée cantonale permettrait aux autorités de dresser le bilan des démarches, de mesurer leur avancée, de s'engager par des mesures concrètes et de thématiser sur la problématique.

3. POSITION DU CONSEIL D'ÉTAT

La sensibilisation aux enjeux climatiques constitue un pilier du plan climat vaudois en préparation. Les mesures d'accompagnement au changement vers une société moins émettrice de CO₂, avec un impact plus faible sur l'environnement dans les actes quotidiens seront développées. Une journée cantonale pour le climat peut s'inscrire dans ce cadre. Le département travaille sur des mesures concrètes et les journées de sensibilisation sont bénéfiques pour réveiller les consciences et responsabiliser les gens face à ces enjeux qui les concernent.

Le travail sur le plan climat, pour trouver des mesures concrètes dans chaque thématique, se mène de manière transversale avec tous les départements. A cet égard, le DTE vient de présenter à la presse sa Conception cantonale de l'énergie (CoCen).

Le département ne s'oppose pas à la proposition du postulant, mais l'impact, l'envergure et le financement de la journée sont à discuter. Il faudrait aussi communiquer un message clair afin que cela puisse déboucher sur des actes. Parmi les dates proposées, la Journée mondiale du climat du 8 décembre offre déjà une visibilité et serait la plus appropriée. Toutefois, Mme la Conseillère d'État indique que l'organisation de la journée nécessiterait une collaboration avec les autres départements et un travail pour fédérer les personnes (entreprises, consommateurs, écoles, etc.) et ce serait un effort important qui léserait d'autres tâches. Ainsi, organiser la journée en 2019 serait impossible, vu l'intense travail, prioritaire, d'élaboration du plan climat.

4. DISCUSSION GÉNÉRALE

Si tous les commissaires se déclarent conscients des enjeux à venir, ils divergent cependant sur l'opportunité ou non d'instaurer une telle journée. Un rapport de minorité est ainsi annoncé.

Pour la majorité de la commission, il est utile et nécessaire d'instaurer une journée cantonale pour le climat. Elle relève que :

- A l'heure actuelle, toute mesure en faveur du climat est positive.
- Si la lutte contre le réchauffement climatique doit assurément se mener au quotidien, une telle journée aurait cependant un impact symbolique non négligeable.
- Les thèmes d'actualité étant par essence fluctuants, l'urgence climatique pourrait ainsi passer en second plan. Une journée cantonale serait ainsi, chaque année, l'occasion de reparler et de remettre au premier plan cette problématique.
- Une journée du climat, transversale par définition, permettrait de remotiver toute la société, tous les milieux.
- Une telle journée aurait un impact pédagogique important, car elle rappellerait à tous que chacun peut/doit être acteur en luttant à son niveau contre le réchauffement climatique. Ainsi, par exemple, il appartiendrait à chaque école, à chaque entreprise de proposer et de mettre en vigueur des mesures concrètes pour réduire son impact carbone et d'examiner annuellement ses progrès en regard des efforts fournis et ceux encore à faire.
- L'État et les communes qui ont un rôle d'exemplarité, pourraient tirer profit de cette journée pour communiquer sur la politique suivie, les résultats obtenus — peut-être au moyen d'indicateurs — et les efforts encore à fournir.

La majorité de la commission considère de plus que cette journée du climat ne doit pas se concevoir et se faire au détriment d'autres actions, mais doit au contraire être perçue comme la suite des Assises du climat et s'ancrer dans la logique et les mesures du plan climat à venir.

Les services de l'État travaillent actuellement sur le plan climat. C'est donc le bon moment de se demander comment on peut intégrer une journée cantonale pour le climat dans le plan climat.

Toujours dans la claire volonté de s'inscrire dans le cadre existant, de viser l'efficacité et de renforcer la cohérence du message, la majorité de la commission soutient la proposition de tenir cette journée cantonale pour le climat le 8 décembre, déjà consacré journée mondiale pour le climat.

4. VOTE DE LA COMMISSION

Prise en considération du postulat

La commission recommande au Grand Conseil de prendre en considération ce postulat par 6 voix contre 3, et de le renvoyer au Conseil d'État.

Riex, le 24 juillet 2019.

*La rapportrice de la majorité de la commission :
Anne Baehler Bech*